Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Maritime, veuillez visiter :
capmaritime.fr/annales-sujets-et-corriges

Réglementation des activités maritimes & développement durable

Session 2026

Code sujet **E50** 1 heure

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

1re QUESTION — Le travail maritime
2 réponses • PDF source, p. 2

2e QUESTION — Le navire
2 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

3e QUESTION — Le régime social des marins
1 réponses • PDF source, p. 2

4e QUESTION — Le code des transports maritimes
1 réponses • PDF source, p. 3

5e QUESTION — Questionnaire à choix multiples
12 réponses • PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 6

6e QUESTION — Zoologie
1 réponses • PDF source, p. 4

7e QUESTION — Les énergies
1 réponses • PDF source, p. 4

8e QUESTION — La pollution marine
1 réponses • PDF source, p. 4

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

1re QUESTION

4 points

Le travail maritime

Question 1.

PDF source, p. 2

> Citer deux éléments qui doivent obligatoirement figurer dans un contrat de travail maritime.

Le contrat de travail maritime doit préciser des éléments permettant d'identifier les parties et de connaître le travail convenu. Il suffit de citer deux mentions obligatoires distinctes.

RÉPONSE À RETENIR

1. L'identité de l'employeur et du marin.
2. L'emploi ou la fonction exercée par le marin.

Question 2.

PDF source, p. 2

> Citer deux obligations légales de l'employeur envers le marin.

L'employeur doit notamment respecter les obligations liées à la rémunération et à la protection du marin au travail. Voici deux exemples d'obligations légales.

RÉPONSE À RETENIR

1. Verser au marin la rémunération prévue.
2. Prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé et sa sécurité au travail, notamment en prévenant les risques professionnels.

2e QUESTION

3 points

Le navire

Question 1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> À l'aide de l'ANNEXE SUPPORT 1 (extrait d'un acte de francisation), identifier deux éléments d'identité d'un navire.

Je relève dans l'acte de francisation des renseignements qui identifient le navire. Il faut reprendre les éléments tels qu'ils sont intitulés dans l'annexe.

RÉPONSE À RETENIR

Deux éléments d'identité du navire sont :

- son nom : **ENFANTS DE LA MER** ;
- son numéro d'immatriculation : **LS 152783**.

L'annexe indique aussi un numéro de francisation (**19031040061**) ; il constitue également un élément d'identification.

Question 2.

PDF source, p. 2

> Citer le nom de la première visite de sécurité d'un navire.

La première visite de sécurité est la visite effectuée avant la mise en service du navire, afin de contrôler sa conformité aux exigences de sécurité applicables.

RÉPONSE À RETENIR

Il s'agit de la **visite de mise en service**.

3e QUESTION

2 points

Le régime social des marins

Question E3-Q1

PDF source, p. 2

> Donner la définition d’un Accident du Travail Maritime (ATM).

Pour reconnaître un accident du travail maritime, on vérifie qu’il s’agit d’un événement ayant causé une lésion au marin et que cet événement est survenu **par le fait ou à l’occasion de son travail**. Le lieu ne suffit pas à lui seul à déterminer la qualification : l’accident peut survenir à bord ou à terre, à condition que le lien avec le travail soit établi.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un **accident du travail maritime (ATM)** est un accident qui survient à un marin par le fait ou à l’occasion de son travail et qui entraîne une lésion. Il peut se produire à bord ou à terre si le lien avec le travail est établi.

4e QUESTION

2 points

Le code des transports maritimes

Question E4-Q1

PDF source, p. 3

> Citer deux types de fautes graves dans l’exercice de la profession maritime, telles que définies par le code des transports.

Le Code des transports cite notamment des comportements qui constituent des fautes graves dans l’exercice de la profession maritime. Il suffit d’en donner deux exemples distincts.

RÉPONSE À RETENIR

Deux exemples de fautes graves sont **l’abandon de poste** et **l’ivresse pendant le service à bord**.

5e QUESTION

4 points

Questionnaire à choix multiples

Question 1.a)

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Pour la question 1, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « La jauge d'un navire représente : » — a) la surface du navire.

La jauge indique la capacité intérieure du navire, en lien avec le volume de ses espaces. Elle ne désigne pas sa surface.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse a) incorrecte.** La bonne réponse à la question 1 est c) : le volume du navire.

Question 1.b)

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Pour la question 1, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « La jauge d'un navire représente : » — b) la longueur du navire.

La jauge renseigne sur la capacité intérieure du navire, et non sur sa longueur, qui est une dimension distincte.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse b) incorrecte.** La bonne réponse à la question 1 est c) : le volume du navire.

Question 1.c)

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Pour la question 1, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « La jauge d'un navire représente : » — c) le volume du navire.

Parmi les choix proposés, le volume est celui qui correspond à la jauge, laquelle exprime la capacité intérieure du navire.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse c) correcte :** le volume du navire.

Question 2.a)

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Pour la question 2, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « Le sigle STCW signifie : » — a) Standards of Training, Certification and Watchkeeping.

Dans le domaine maritime, STCW désigne les normes relatives à la formation, à la délivrance des brevets et à la veille. La proposition a) donne le développement correspondant du sigle.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse a) correcte :** Standards of Training, Certification and Watchkeeping.

Question 2.b)

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Pour la question 2, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « Le sigle STCW signifie : » — b) Safety Training for Coastal and Waterway Workers.

Les mots de cette proposition ne sont pas le développement du sigle STCW.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse b) incorrecte.** La bonne réponse à la question 2 est a).

Question 2.c)

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Pour la question 2, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « Le sigle STCW signifie : » — c) Standard Technical Code for Watercraft.

Cette proposition ne donne pas le développement du sigle STCW utilisé dans le domaine maritime.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse c) incorrecte.** La bonne réponse à la question 2 est a).

Question 2.d)

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Pour la question 2, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « Le sigle STCW signifie : » — d) System of Training and Control for Watchkeepers.

Cette proposition ne correspond pas au développement du sigle STCW.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse d) incorrecte.** La bonne réponse à la question 2 est a).

Question 3.a)

PDF source, p. 4, PDF source, p. 6

> Pour la question 3, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « Le salaire de référence pris pour le calcul de l'indemnité journalière suite à un Accident du Travail Maritime est : » — a) le salaire réel.

Pour le calcul de l'indemnité journalière après un Accident du Travail Maritime, le choix attendu est le salaire forfaitaire correspondant à la catégorie ENIM du marin, et non son salaire réel.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse a) incorrecte.** La bonne réponse à la question 3 est b).

Question 3.b)

PDF source, p. 4, PDF source, p. 6

> Pour la question 3, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « Le salaire de référence pris pour le calcul de l'indemnité journalière suite à un Accident du Travail Maritime est : » — b) le salaire forfaitaire de la catégorie ENIM du marin.

Le salaire forfaitaire correspondant à la catégorie ENIM du marin est le salaire de référence indiqué parmi les propositions pour calculer l'indemnité journalière.

RÉPONSE À RETENIR

Réponse b) correcte : le salaire forfaitaire de la catégorie ENIM du marin.

Question 3.c)

PDF source, p. 4, PDF source, p. 6

> Pour la question 3, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « Le salaire de référence pris pour le calcul de l'indemnité journalière suite à un Accident du Travail Maritime est : » — c) le SMIC maritime.

Le salaire de référence visé par la question est le salaire forfaitaire de la catégorie ENIM, et non le SMIC maritime.

RÉPONSE À RETENIR

Réponse c) incorrecte. La bonne réponse à la question 3 est b).

Question 4.a)

PDF source, p. 4, PDF source, p. 6

> Pour la question 4, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « En application du code des transports maritimes, un capitaine de navire a le droit d'effectuer un contrôle d'alcoolémie : » — a) Vrai.

Le capitaine dispose du droit d'effectuer un contrôle d'alcoolémie dans le cadre prévu par le code des transports. Cela ne signifie pas qu'il peut agir sans respecter les conditions légales applicables.

RÉPONSE À RETENIR

Réponse a) correcte : Vrai.

Question 4.b)

PDF source, p. 4, PDF source, p. 6

> Pour la question 4, choisir une seule réponse parmi les propositions et inscrire la lettre correspondante sur l'ANNEXE À COMPLÉTER 1 : « En application du code des transports maritimes, un capitaine de navire a le droit d'effectuer un contrôle d'alcoolémie : » — b) Faux.

La proposition « Faux » nie le droit du capitaine d'effectuer un contrôle d'alcoolémie, alors que le code des transports le prévoit dans le cadre légal applicable.

RÉPONSE À RETENIR

Réponse b) incorrecte. La bonne réponse à la question 4 est a) : Vrai.

6e QUESTION

2 points

Zoologie

Question E6-Q1

PDF source, p. 4

> Expliquer ce qu’est une espèce invasive.

Pour définir une espèce invasive, il faut considérer à la fois son origine, sa propagation et ses effets. Il s’agit d’une espèce introduite hors de son aire naturelle, généralement par l’intermédiaire des activités humaines, qui s’installe et se propage dans son nouveau milieu. Elle peut alors nuire aux espèces locales, aux écosystèmes ou aux activités humaines.

RÉPONSE À RETENIR

Une espèce invasive est une espèce introduite hors de son aire naturelle qui s’y établit et s’y propage, en ayant des effets négatifs sur les espèces locales, les écosystèmes ou les activités humaines.

7e QUESTION

2 points

Les énergies

Question E7-Q1

PDF source, p. 4

> Citer deux façons de produire de l’électricité avec de l’énergie renouvelable.

Il faut citer deux procédés qui transforment une énergie renouvelable en électricité. Le solaire photovoltaïque et l’énergie du vent sont deux exemples adaptés.

RÉPONSE À RETENIR

Deux façons de produire de l’électricité avec une énergie renouvelable :

- des panneaux photovoltaïques convertissent l’énergie du Soleil en électricité ;
- des éoliennes convertissent l’énergie du vent en électricité.

8e QUESTION

1 points

La pollution marine

Question E8-Q1

PDF source, p. 4

> Présenter le rôle de la convention MARPOL.

La convention MARPOL est une convention internationale visant à prévenir la pollution du milieu marin par les navires. Elle fixe des règles qui encadrent notamment les rejets de substances polluantes et l'élimination des déchets provenant des navires, qu'ils soient liés à leur exploitation ou à un accident.

RÉPONSE À RETENIR

Réponse : MARPOL vise à prévenir la pollution marine causée par les navires, notamment en réglementant leurs rejets et la gestion de leurs déchets.

Sujet : https://formations.mer.gouv.fr/sites/default/files/2026-07/T_20261260_CAPmE50m.pdf

© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.